

**Zeitschrift:** Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie  
**Herausgeber:** Musée d'art et d'histoire de Genève  
**Band:** 11 (1963)

**Artikel:** Deux esquisses de retables baroques valaisans  
**Autor:** Donnet, André  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-728046>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## DEUX ESQUISSES DE RETABLES BAROQUES VALAISANS

par André DONNET



DANS son ouvrage consacré à Johann Ritz (1666-1729), Othmar Steinmann expose comment, à l'époque baroque, travaillent les sculpteurs sur bois de la région des Alpes: « L'exécution d'une œuvre d'art est généralement précédée de projets, d'esquisses et de modèles. C'est là que s'expriment les particularités artistiques d'un maître, souvent plus directement et plus vivement que dans la réalisation définitive qui est parfois abandonnée aux aides. » Mais nos sculpteurs comme Johann Ritz « travaillent assez certainement sans modèles; on n'en a jamais trouvé trace... Ils se contentent, en fait de projet, d'une esquisse. Le dessin du sculpteur n'a, à cette époque, pas moins d'importance qu'au gothique tardif. Il consiste dans la représentation de figures isolées ou dans le carton (*Visierung*) de l'autel entier. Le plan d'ensemble demeure le principal fondement de l'entreprise. Il montre l'architecture du retable, le mouvement et les draperies des statues, et la répartition, souvent jusque dans les détails, des ornements. Mais il ne sert pas seulement de projet à l'artiste; c'est sur cette esquisse que le commettant peut manifester ses désirs et ses critiques. » Et Steinmann ajoute: « Jusqu'à maintenant, en Valais, on n'a retrouvé aucune de ces esquisses (*Riss*) bien que les contrats conservés en fassent mention... Si ces dessins nous étaient parvenus, ils nous offriraient des possibilités de comparaisons pleines d'enseignement entre projet et exécution... »<sup>1</sup>

Au cours de nos recherches, nous avons eu la bonne fortune de découvrir les esquisses de deux retables de bois sculpté: un projet de maître-autel pour l'église paroissiale de Monthey (1737) et un projet d'autel (1748) par le sculpteur Peter Lagger, de Reckingen, dans la vallée de Conches.

<sup>1</sup> O. STEINMANN, *Der Bildhauer Johann Ritz (1666-1729) von Selkingen und seine Werkstatt*, dans *Vallesia*, t. VII, 1952, pp. 205-207, qui publie *ibidem*, pp. 349-352, le texte de quatre contrats, dont deux stipulés en Valais avec Joh. Ritz (1691) et avec Joh. Sigristen (1697). On trouvera aussi quelques indications dans l'ouvrage de M.-A. ROBBE, *Les retables de bois sculpté en Tarentaise aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Chambéry, 1939, 130 pages, 64 planches.

Ces esquisses apportent un témoignage à la thèse d'O. Steinmann. Toutefois il n'est pas possible d'en tirer les enseignements que celui-ci laisse entrevoir : si, pour le premier projet, nous avons, outre l'esquisse, le contrat d'exécution, nous ignorons en fait s'il a été réellement sculpté ; en tout cas, nous n'en avons pas retrouvé trace. Quant au second, que nous ne sommes pas parvenu à identifier d'une manière certaine avec un autel actuellement existant, nous pouvons tout au plus émettre l'hypothèse que l'esquisse conservée figure probablement l'un des projets présentés, celui qui, ayant été écarté lors du choix définitif, n'a pas été détruit à l'achèvement de l'œuvre.

Quoi qu'il en soit, nous publions cependant ces deux esquisses dans l'espoir qu'elles pourront, sinon favoriser l'identification des autels s'ils subsistent encore, du moins servir de matériel d'étude.

## I

### PROJET DE MAITRE-AUTEL POUR L'ÉGLISE PAROISSIALE DE MONTHEY (1737)

Le bourg de Monthey dont la chapelle est attestée dès 1242 appartient durant une longue période à la paroisse de Collombey qui est cédée en échange, en 1263, à l'abbaye de Saint-Maurice par le prieuré de Lutry.<sup>2</sup> Telle était encore la situation au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. En ce moment, écrit le chanoine Anne-Joseph de Rivaz, « le souverain Etat désira que l'église paroissiale y fût transférée pour la commodité des seigneurs gouverneurs et pour le relief du lieu de leur résidence. Cette translation se fit en 1704... Il y avait à Monthey avant la translation une église ancienne, sous le vocable de Saint-Théodule ou de la Sainte-Trinité, qui avait ses recteurs tenus à faire le catéchisme aux enfants et administrer les sacrements dans le ressort de la bourgeoisie ; mais les baptêmes et les mariages ainsi que les sépultures se faisaient à Collombey jusqu'au 17 décembre 1706 que Rd M. Maurice De Fago fut constitué curé et plébain de Monthey. Cependant il n'y vint fixer sa résidence que le 24 décembre 1708. Le cimetière fut béni le 4 novembre de la même année par l'évêque Supersaxo... On ne sait point quelle année fut consacrée l'église... Saint Didier, évêque de Langres, qui était celui de l'ancienne église, en est le patron ; on en fait la fête le 23 mai. On fait l'anniversaire de la dédicace le 3<sup>e</sup> dimanche de septembre. »<sup>3</sup>

C'est ainsi que le 4 novembre 1708 l'évêque Supersaxo célèbre une messe pontificale dans la nouvelle église.<sup>4</sup> Orientée nord-sud, elle se dressait sur l'emplacement

<sup>2</sup> J.-M. THEURILLAT, *Brève notice sur le culte à Monthey au XIII<sup>e</sup> siècle*, dans *Ann. val.*, 1962, pp. 369-370.

<sup>3</sup> A.-J. DE RIVAZ, *Opera historica*, t. VI, p. 360 (manuscrits aux Arch. cantonales, à Sion, fonds de Rivaz).

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 495. Collombey se détachera bientôt (1723) pour reformer une paroisse autonome (*Armorial valaisan*, Zurich, 1946, p. 172).

de l'édifice actuel <sup>5</sup> élevé de 1851 à 1855 d'après les plans de l'architecte Emile Vuilloud <sup>6</sup> et consacré à l'Immaculée Conception le 10 juin 1855. Le 6 novembre 1708, le chanoine Jean-Joseph Willa, doyen de Valère, qui a accompagné l'évêque à Monthey, procède à la visite des autels; ils sont alors au nombre de trois: le maître-autel et les autels latéraux de la Sainte-Famille et de Saint-Antoine; on arrête notamment que « l'autel de la Sainte-Trinité sera le grand autel de l'église paroissiale; on le décorera d'une statue ou d'un tableau de saint Didier ». <sup>7</sup>

A-t-on donné suite immédiatement à la décision prise lors de cette visite épiscopale? Nous n'en savons rien. Mais, si tel a été le cas, il est probable que ce premier maître-autel a été, sinon détruit, du moins suffisamment endommagé lors de l'incendie qui, le 7 juillet 1714, ravagea le bourg de Monthey <sup>8</sup>, pour qu'on entreprenne, vingt-trois ans plus tard, comme nous allons le voir, la confection d'un nouveau maître-autel. <sup>9</sup>

Le 9 avril 1737, en présence du curé et du châtelain, le conseil de paroisse composé de six membres passe, en l'auberge de la Maison Jaune, une convention à cet effet avec Giuseppe Reinerio, maître sculpteur originaire du val Sesia.

Celui-ci s'engage à exécuter, dans le délai d'un an, toute une série d'ouvrages qui sont soigneusement énumérés: le maître-autel; le tabernacle; le tableau de la Sainte-Trinité qui constituera, sculpté et polychrome, le centre de l'autel; les trois canons de la messe; le crucifix. Tous ces travaux se feront à Monthey même, à charge pour le sculpteur de se procurer un logement, les bois et les matériaux nécessaires. Il remettra l'autel monté et achevé conformément aux dessins qui lui ont été fournis et « à dictature de maîtres experts ». Le conseil de paroisse lui promet pour sa rémunération la somme de 40 mirlitons (ou leur contre-valeur) payables « à mesure que l'ouvrage avancera ». <sup>10</sup>

<sup>5</sup> Voir l'essai de reconstitution d'une *Vue du bourg de Monthey vers 1750*, par Jean Marclay dans *Ann. val.*, 1952, pp. 168-169.

<sup>6</sup> Voir notre *Guide artistique du Valais*, Sion, 1954, p. 19, n° 10.

<sup>7</sup> A.-J. DE RIVAZ, *op. cit.*, p. 497.

<sup>8</sup> *Ibidem*, p. 513: « Le 7 juillet 1714, qui était un samedi, à onze [heures] du soir, le feu prit chez le curial Rossier près du château, et brûla 80 maisons, 4 granges, une partie du château, les halles et l'église. On reçut de grandes faveurs du souverain Etat et des bannières du Bas-Valais et de toute la Suisse; moyennant quoi le bourg fut rebâti en deux ou trois années... »

<sup>9</sup> On sait du moins que l'Etat du Valais, après cet incendie de 1714, fit don d'un des nouveaux autels de l'église paroissiale. En effet, le recteur Joh. Jakob v. Riedmatten (1672-1726) rapporte dans sa chronique qu'il a reçu, à Sion, le 7 septembre 1718, la visite du peintre Holzer qui se rend à Monthey pour « dorer l'autel érigé par l'Etat du Valais ». (*Die Chronik des Joh. Jakob v. Riedmatten*, übersetzt und geordnet von H. A. v. ROTEN, dans *Walliser Jahrbuch für 1955*, p. 52).

<sup>10</sup> Monthey, arch. communales, D 525: « Convention sous seing-privé avec le sculpteur italien Joseph Rainerio, faite par le conseil de paroisse de Monthey, signée par les parties, pour la façon du grand autel de l'église de Monthey, accompagnée du plan de l'autel paraphé par B. Thieux, curial, et le maître sculpteur. » 1 f°. Nous publions en *annexe* le texte de cette convention dont nous modernisons l'orthographe. On remarquera que cette convention est beaucoup moins circonstanciée que celles que publient STEINMANN (*op. cit.*, pp. 349-352) et, pour la Tarentaise, M.-A. ROBBE (*op. cit.*, pp. 110-118). Quant aux délais de livraison, ils varient de quelques mois à neuf ans; les prix sont naturellement en fonction de l'importance du retable. L'œuvre exécutée est généralement soumise « à dicte de maîtres ou experts » (*ibidem*, p. 116).

Il importe de relever ici que ce n'est pas le sculpteur Reinerio qui présente des esquisses pour les travaux dont on lui confie l'exécution.<sup>11</sup> Il reçoit du conseil un projet du maître-autel avec le tableau de la Trinité; s'il n'est pas question de modèles pour les trois canons et le crucifix, le sculpteur reçoit cependant encore, établi par le curé, un dessin pour le tabernacle.

\* \* \*

L'esquisse du maître-autel (fig. 1) est conservée <sup>12</sup> avec le contrat.

L'architecture du retable est celle d'un arc triomphal dont la baie centrale est occupée par une sculpture.

Ce tableau présente une variante connue de l'iconographie de la Trinité, qu'on désigne sous le terme de quaternité mariolâtrique.<sup>13</sup> C'est en effet une variante qui associe à la Trinité le couronnement de la Vierge: la Vierge émergeant des nues occupe la place d'honneur entre le Père et le Fils placés plus haut. A droite, le Père, le globe dans la main gauche, et à gauche le Fils, avec l'arbre de la croix, tiennent la couronne au-dessus de la tête de la Vierge. Enfin, la colombe du Saint-Esprit rayonne au-dessus des trois personnages.

Le retable, dessiné sur un plan légèrement curviligne, repose sur un autel à peine esquissé et marqué aux extrémités par des pilastres. Dans la réalité il doit s'élever sur une hauteur de plus de six mètres. De chaque côté de l'emplacement réservé au tabernacle et laissé en blanc sur le projet, on a d'abord deux gradins sur lesquels se dressent deux colonnes à chapiteaux composites couronnés par un entablement. Au centre de la colonnade et au-dessus du tabernacle, le tableau de la Trinité est encadré dans une sorte de portique constitué de deux colonnes semblables à leurs voisines mais moins hautes, et surmontées d'un arc sommé d'un cartouche.

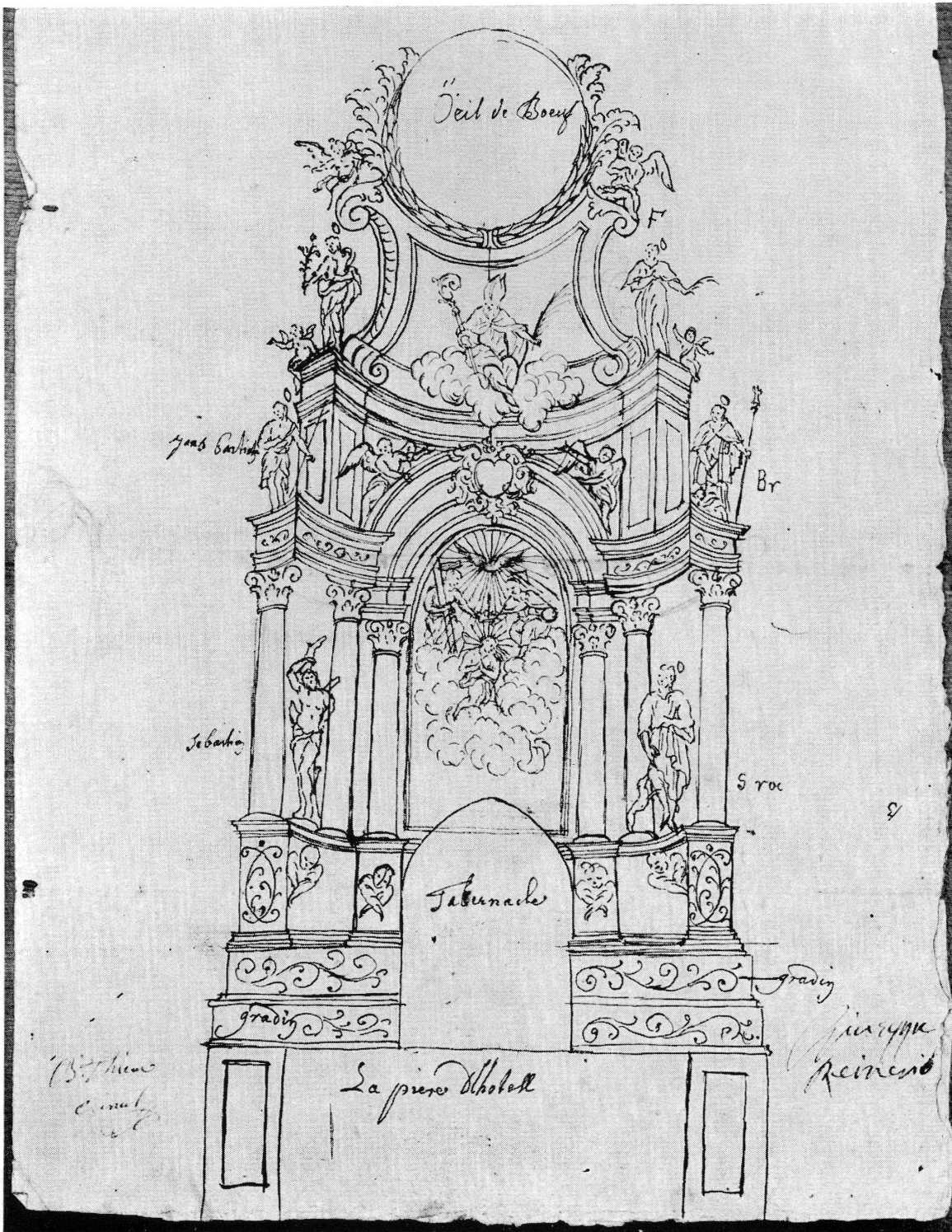
Au-dessus et englobant le sommet du tableau, on a un deuxième étage en retrait sur les côtés, formé de deux piliers quadrangulaires reliés par un entablement.

Le couronnement enfin présente un grand cartouche chantourné aux bords retroussés qui s'adapte, en sa partie supérieure, à l'œil-de-bœuf de l'abside à laquelle le retable est adossé au moyen d'un faisceau dont les feuilles s'épanouissent de chaque côté.

<sup>11</sup> Tous les contrats publiés par Steinmann et par M.-A. Robbe font état de projets, de dessins présentés par les sculpteurs eux-mêmes.

<sup>12</sup> Monthey, arch. communales, D 525 (annexe): original sur papier, 1 feuille (larg. 23,5 × haut. 33,5 cm), signé de B. Thieux, curial, et de Giuseppe Reinerio. A défaut du contrat, l'esquisse elle-même démontrerait qu'elle n'est pas de la main du sculpteur; il suffit de comparer sa signature autographe avec les inscriptions qui figurent sur le dessin.

<sup>13</sup> L. RÉAU, *Iconographie de l'art chrétien*, t. II, vol. 1, Paris, 1956, pp. 27-28.



(Photo R. Schmid, Sion)

Fig. 1. Projet de maître-autel pour l'église de Monthey (1737).

Le décor des surfaces planes: gradins, piédestals, entablements, est sommairement esquissé; il est constitué de feuilles d'acanthé.

On trouve des anges à tous les étages: en appliques contre les piédestals des colonnes du tableau central et dans les angles de ceux des colonnes extérieures, ce sont des têtes d'anges ailés; sur les archivoltés de l'arc triomphal, ce sont deux anges musiciens aux ailes déployées; sur les extrémités de l'entablement, au deuxième étage, et sur les bords supérieurs retroussés du grand cartouche, quatre anges encore aux ailes déployées et gesticulants.

Quant aux statues destinées à meubler les vides de l'architecture, elles sont au nombre de six. La plupart d'entre elles sont désignées nommément par une inscription. Entre les colonnes latérales du premier étage se dressent, du côté de l'évangile, saint Sébastien (*Sebastien*), et du côté de l'épître, saint Roch (*S. roc*) avec le chien qui lèche ses plaies; sur le couronnement au-dessus: à gauche, saint Jean-Baptiste (*Joes bastita*), et à droite, saint Bernard de Mont-Joux ou des Alpes (*Br*); sur les piliers du deuxième étage: à gauche, saint Joseph un lis à la main et portant l'Enfant Jésus; à droite, saint François de Sales (*F*).

Enfin, au centre du grand cartouche apparaît, assis sur un nuage, un évêque mitré et crossé, tenant une palme dans la main gauche, personnage dans lequel on pourrait identifier, plutôt que saint Didier<sup>14</sup>, patron de la nouvelle paroisse, saint Théodule, patron du Valais et patron de l'ancienne chapelle du rectorat de Monthey.

Le tableau de la Trinité doit être non seulement sculpté, mais peint de « couleurs fines ». L'autel lui-même sera recouvert de « vernis de la Chine », c'est-à-dire de vernis à la résine de copal importé de Chine.

\* \* \*

Ce projet a-t-il été réalisé? Nous devons avouer que nous n'en savons rien. Nos recherches pour déceler l'existence d'un autel correspondant à l'esquisse n'ont abouti à aucun résultat.<sup>15</sup>

<sup>14</sup> Généralement représenté en céphalophore. *Ibidem*, t. III, vol. 1, Paris, 1958, p. 384.

<sup>15</sup> Le *Liber ad usum nobilis burgessiae Montheoli* (Monthey, arch. communales, G 44, registre in-fol., 484 fol.), qui contient de nombreux comptes du conseil de fabrique, ne porte aucune indication relative à ce maître-autel. On ne saurait non plus conclure par l'affirmative d'un extrait de la visite épiscopale d'août 1766 que cite le chanoine A.-J. de RIVAZ (*op. cit.*, p. 494): « Il y a en cette église cinq autels: le grand autel; celui du Saint-Rosaire et celui de la Sainte-Famille, à droite; celui de Saint-Marcel et celui de Saint-Jean-Baptiste, [à gauche]. » Enfin, nous n'avons retrouvé qu'une indication relative au sort des autels quand, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, on a démoli l'église pour construire un nouvel édifice: en séance du 24 juin 1855, le Conseil municipal de Monthey « souscrit à la donation d'un des petits autels latéraux de la vieille église pour la chapelle d'Aigle ». (Obligéante communication de M. Louis Borgeaud, président du Vieux-Monthey.)

## II

### ESQUISSE D'UN AUTEL (1748) PAR LE SCULPTEUR PETER LAGGER, DE RECKINGEN (CONCHES)

Les archives de l'abbaye, à Saint-Maurice, conservent une esquisse d'autel (fig. 2) signée de Peter Lagger et datée de 1748.<sup>16</sup> Il s'agit d'un retable qui, exécuté, doit se dresser à 4 m environ au-dessus de la mensa, si l'on donne à l'autel la hauteur normale de 1 m 10.

Cette esquisse suscite deux remarques préalables.

Contrairement au projet de Monthey dont le dessin est exceptionnellement remis au sculpteur par le curé ou le conseil de fabrique, nous sommes ici en présence d'une esquisse due à l'artiste lui-même qui l'a signée.

En outre, ce projet de Lagger, si sommaire soit-il, offre dans son décor, comme nous le verrons, toute une série de variantes entre lesquelles le commettant ou le donateur a la possibilité de choisir.

L'architecture du retable, au-dessus de l'autel, destiné à être adossé à l'abside, est constituée de deux étages superposés, le second étant en retrait sur les côtés et surmonté d'un couronnement. Le premier étage se compose d'un panneau central accosté de panneaux plus étroits; les trois panneaux sont délimités par quatre colonnes torses à chapiteaux composites reposant sur un piédestal et supportant un entablement. Le deuxième étage est d'une structure identique, mais dans la proportion d'un tiers plus petit. Le retable est enfin couronné d'un grand cartouche, entouré de feuilles d'acanthé, aux armes du donateur, Jean-Joseph Blatter, évêque de Sion de 1734 à 1752, surmontées de la mitre, de la crosse et de l'épée, insignes du prince-évêque.

Le décor n'est pas symétrique comme à l'ordinaire; il offre, nous l'avons déjà relevé, un choix de variantes.

Ainsi l'autel lui-même présente, à gauche, un pilastre droit décoré d'une feuille d'acanthé; à droite, un pilastre incurvé décoré d'un rameau feuillu portant trois poires disposées deux en chef et une en pointe.

Si les piédestals des colonnes torses, au premier étage, montrent chacun, au centre, un fruit cantonné de quatre feuilles, ceux des extrémités portent en appliques des feuilles d'acanthé de dessin légèrement différent. Par contre, au deuxième

<sup>16</sup> Tir. 69, paquet 5: une feuille de papier collée sur toile (larg. 29,3 cm × haut. 47,5 cm); la feuille est endommagée dans sa partie supérieure, à gauche. Dans le même paquet se trouve encore l'esquisse d'un tabernacle destiné à une église ou à une chapelle dépendant de l'abbaye (feuille de papier collée sur toile, larg. 26 cm × haut. 33,5 cm); il s'agit également d'un projet de P. Lagger (fig. 3).



étage, le décor des piédestals est symétrique : feuilles d'acanthé semblables à l'intérieur, rameaux avec deux poires au centre.

Les socles destinés à supporter des statues de chaque côté, à l'extérieur du premier étage, sont également différents : à gauche, le socle est sculpté d'une tête d'ange émergeant des ailes ; à droite, d'une volute qui se développe en feuille.

Les feuilles d'acanthé qui, de chaque côté, à l'extérieur, flanquent le retable à la manière d'ailerons, sont dissemblables au premier étage où elles forment comme des baldaquins au-dessus des statues, et aussi au deuxième étage où elles occupent toute la hauteur, de la base des colonnes à la corniche de l'entablement.

A droite du cartouche armorié (la partie gauche de l'esquisse a disparu), on remarque encore un vase antique à anses contenant trois fleurs.

Quatre statues meublent extérieurement le retable : au premier étage, on trouve, posées directement sur une corniche, à gauche, la statue de saint Joseph ; à droite, celle d'un évêque (saint Théodule ou saint Nicolas) ; au deuxième étage, sur des socles aux pieds chantournés, à gauche, la statue de saint Ignace de Loyola ; à droite, celle de saint François-Xavier.

Les trois panneaux vides de chaque étage, destinés sans doute à recevoir d'autres statues, sont moulurés. Au premier étage, ils sont décorés dans les angles de feuilles et de fleurs, et leurs gradins, entre les piédestals, de dessins géométriques. Il en est de même pour les gradins, au deuxième étage, où les panneaux moulurés demeurent par contre sans décor, à l'exception du panneau central qui est surmonté d'une sorte de dais.

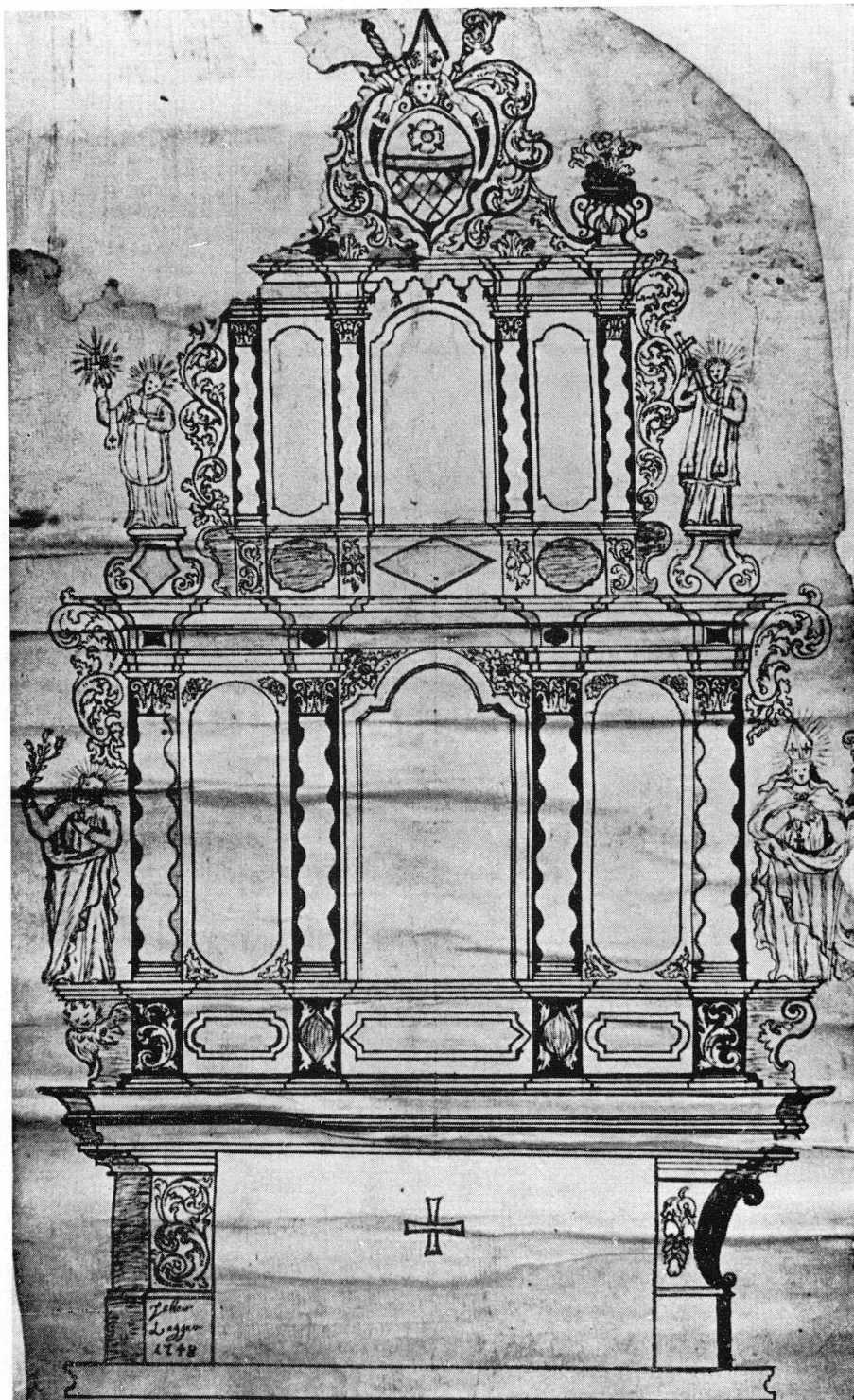
L'auteur de cette esquisse, le sculpteur Peter Lagger (1714-1788), de Reckingen, commence à être mieux connu grâce aux travaux d'O. Steinmann. En effet, au cours de ses recherches sur les sculpteurs Johann Ritz<sup>17</sup> et Anton Sigristen<sup>18</sup>, Steinmann a eu l'occasion d'identifier des œuvres de Lagger ou de lui en attribuer.<sup>19</sup> Il n'a cependant pas encore pu étudier leur style et le caractériser<sup>20</sup> ; c'est d'ailleurs une tâche que rendent de plus en plus difficile les tripotages auxquels se livrent depuis quelques décennies les ecclésiastiques et les « restaurateurs », sans respect pour l'intégrité des ensembles sculptés.

<sup>17</sup> O. STEINMANN, *Johann Ritz, op. cit.*

<sup>18</sup> O. STEINMANN, *Der Bildhauer Anton Sigristen von Brig (†1745)*, dans *Vallesia*, t. IX, 1954, pp. 195-270.

<sup>19</sup> Voir dans *Ritz*, pp. 173, 200, 238, note 42, 251 ; dans *Sigristen*, pp. 198, 204, 207, note 52, 212, note 92, 214, etc. Nous mentionnons dans notre *Guide artistique* les œuvres de Lagger, p. 113 (Münster, groupe de la Crucifixion, 1743), p. 94 (Törbel, maître-autel, env. 1745), p. 112 (Reckingen, les trois autels de l'église paroissiale, env. 1750), p. 109 (Binn, maître-autel, 1767), et celles que Steinmann lui attribue : p. 88 (Unterbäch, les deux autels latéraux), p. 96 (Zermatt, maître-autel, env. 1750), p. 111 (Niederwald, maître-autel et autel des Rois mages), à quoi on peut ajouter le maître-autel de Simplon-Village (STEINMANN, *A. Sigristen*, p. 198).

<sup>20</sup> O. Steinmann n'en a donné qu'un bref aperçu tiré de l'observation des statues de la Vierge dans *Ritz*, p. 251, note 35 ; ses remarques ne nous sont d'aucun secours pour le cas que nous examinons ici.



(Photo J.-M. Theurillat, Saint-Maurice)

Fig. 2. Esquisse d'un autel (1748) par le sculpteur Peter Lager.

\* \* \*

A quelle église était destiné ce projet? A-t-il été réalisé?

A cette dernière question, nous pouvons, semble-t-il, après l'enquête à laquelle nous nous sommes livré, répondre par la négative.

Quant à sa destination, M. l'abbé Hans Anton von Roten nous a rappelé opportunément que le maître-autel de l'église paroissiale de Zermatt est une fondation de l'évêque J.-J. Blatter. Dans ces conditions, l'esquisse retrouvée aux archives de l'abbaye, à Saint-Maurice, ne serait-elle pas un projet proposé parmi d'autres pour Zermatt et conservé précisément parce qu'il a été écarté lorsque le conseil de fabrique a arrêté son choix définitif?

Un certain nombre de facteurs inclinent en faveur de cette hypothèse.

Le maître-autel de Zermatt, dédié à saint Maurice, tel qu'il peut se voir encore actuellement en dépit des multiples transformations qu'il a subies, est daté de 1750 environ et attribué à Peter Lagger par O. Steinmann.<sup>21</sup>

Si l'architecture de cet autel diffère totalement de celle de notre esquisse, on remarque cependant de nombreux points communs dans le décor: par exemple, de chaque côté de la mensa, le même rameau feuillu portant trois poires<sup>22</sup>; le même dessin des feuilles d'acanthé ornant les piédestals des colonnes torsées; sur les flancs du premier étage, le même dessin des feuilles d'acanthé, développé ici sur toute la hauteur; le même dais surmontant la statue centrale de saint Maurice.

Dans l'autel de Zermatt, on reconnaît encore, disposées d'une autre manière, il est vrai, les statues de saint Joseph, de saint Ignace de Loyola, et celles de saint Théodule et de saint Nicolas, sur des socles analogues à ceux de l'esquisse.

Ce sont là déjà des éléments qui permettent de confirmer l'attribution de cet autel à Peter Lagger.

Ajoutons encore les armoiries de l'évêque J.-J. Blatter, né à Viège d'une famille originaire de Zermatt, qu'on retrouve dans un cartouche sur l'esquisse comme sur l'autel actuel, et qui rappellent le souvenir du prélat qui, par un don de 200 couronnes, a contribué à son érection.<sup>23</sup>

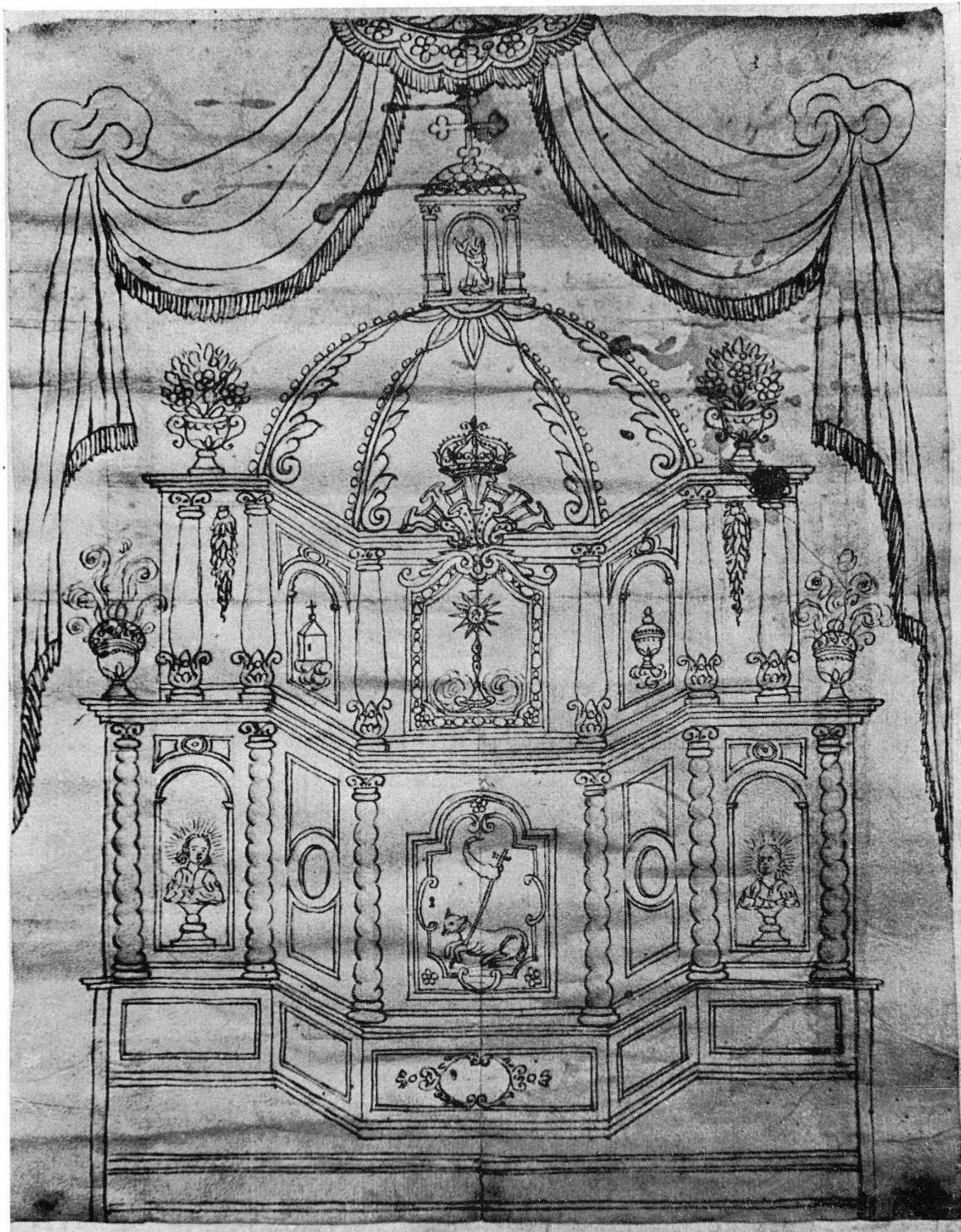
Enfin, la dédicace de l'autel à saint Maurice pourrait expliquer la raison pour laquelle cette esquisse est demeurée à l'abbaye de Saint-Maurice: elle venait peut-être à l'appui d'une requête tendant à obtenir soit des reliques des martyrs thébains, soit une contribution financière.<sup>24</sup>

<sup>21</sup> Ritz, p. 251. Voir aussi K. LEHNER, *Kleine Zermatter Chronik*, Zermatt, 1957, p. 53.

<sup>22</sup> Au surplus, cet élément de décor paraît familier à Lagger: on le remarque par exemple sur le retable d'un autel latéral (épître) à Unterbäch et sur le retable de Simplon-Village.

<sup>23</sup> S. KRONIG, *Familien-Statistik und Geschichtliches über die Gemeinde Zermatt*, Ingenbohl, 1927, p. 174.

<sup>24</sup> Les recherches effectuées dans les archives de l'abbaye, notamment dans les protocoles du chapitre, par M. le chanoine Léo Müller, sont demeurées sans succès.



(Photo J.-M. Theurillat, Saint-Maurice)

Fig. 3. Esquisse d'un tabernacle par le sculpteur Peter Lager.

ANNEXE

CONVENTION POUR LE MAITRE-AUTEL DE MONTHEY DU 9 AVRIL 1737

(Monthey, arch. communales, D 525, 1 f<sup>o</sup>)

L'an 1737 et le 9<sup>e</sup> avril, en présence de Sa Révérence Monsieur le surveillant De Fago et curé de Monthey <sup>1</sup>, par-devant Sa Noblesse Monsieur le banderet et châtelain Du Fay <sup>2</sup>, se sont personnellement constituées les parties bas insérées qui ont fait la convention suivante :

Joseph Reneiro <sup>3</sup>, de la vallée de Chaisia <sup>4</sup>, maître sculpteur de sa profession, promet et s'engage de faire le grand autel de notre église paroissiale de Monthey selon et à forme du dessin que nous lui avons remis contresigné de part et d'autre ; il s'engage encore de faire le tabernacle selon le dessin que M. le surveillant lui a remis ; item, le tableau de la Très Sainte Trinité comme il est dans le dessin et avec peinture et couleurs fines ; item, les trois canons de la messe avec le crucifix, promettant et s'engageant de faire le tout bien et capablement conformes les dessins et à dictature de maîtres experts, et d'ici au dimanche de la Sainte-Trinité de l'an 1738 <sup>5</sup> et plus tôt si faire se peut d'une part, et d'autre part noble Jacques Basqueira, procureur d'église, accompagné et du vouloir de Messieurs le banderet des élus et vice-châtelain Du Fay <sup>6</sup>, M. le major Devantéry <sup>7</sup>, M. le secrétaire Guerraty <sup>8</sup>, M. le curial Gallay <sup>9</sup> et moi soussigné, agissant au nom de toute la paroisse de Monthey, promet et s'engage de donner audit maître sculpteur quarante mirlitons ou leur valeur qui est cent vingt baches pièce, payables à mesure que l'ouvrage avancera, sous réserve que l'ouvrage se fasse à Monthey et que le tout soit bien fait, bien doré et bien conditionné

<sup>1</sup> Maurice De Fago (†1752), curé de Collombey en 1706, qui transfère le siège de la paroisse à Monthey dont il est le premier curé de 1708 à sa mort. *Armorial*, art. *De Fago*, p. 75.

<sup>2</sup> Antoine Du Fay (1673-1738), banneret dès 1710 et châtelain de Monthey. *Armorial*, art. *Du Fay*, p. 83.

<sup>3</sup> Giuseppe Reinerio selon sa propre signature sur l'esquisse. Nous n'avons pas décelé sa présence à Monthey, dans les registres de paroisse ni dans les documents, durant l'année qu'il y dut travailler ; nous n'avons pas rencontré Reinerio ailleurs en Valais, contrée encore mal explorée, ni parmi les artisans du val Sesia œuvrant en Tarentaise et cités par M.-A. ROBBE (*op. cit.*, *passim*), ni parmi les sculpteurs cités par C. DEBIAGGI, *Gli altari lignei valesiani*, dans *Atti e Memorie del terzo Congresso piemontese di Antichità ed Arte, Congresso di Varallo Sesia 1960*, pp. 123-142.

<sup>4</sup> *Chaisia*, pour Sesia dans le diocèse de Novare, province de Verceil.

<sup>5</sup> Le 1<sup>er</sup> juin 1738.

<sup>6</sup> Emmanuel Du Fay (1702-1775), vice-châtelain de 1731 à 1738. Voir notre article *Un projet de réforme du conseil bourgeois de Monthey en 1738*, dans *Ann. val.*, 1952, p. 167, note 18.

<sup>7</sup> Sans doute Joseph Devantéry (1680-1764) qui sera élu capitaine général du gouvernement de Monthey après la mort de son père en 1739 (Sion, arch. cant., AV L 135, pp. 115-117).

<sup>8</sup> Antoine Guerraty, notaire, 1700, secrétaire gouvernal, 1722, vice-châtelain, 1739. *Armorial*, art. *Guerraty*, p. 120.

<sup>9</sup> Marcel Gallay, notaire, curial bourgeois, 1732. *Armorial*, art. *Galley*, p. 103.

et au terme assigné et vernis de la Chine <sup>10</sup>, et rendra ledit autel monté à ses frais, se procurera un logement, les bois et tous les matériaux nécessaires et à ses frais. Ainsi a été convenu, conclu et arrêté, à Monthey, dans la Maison Jaune.<sup>11</sup>

En foi de quoi nous nous sommes signés.

B. Thieux, curial <sup>12</sup>

Giuseppe Reinerio

<sup>10</sup> Il s'agit de vernis à la résine de copal appliqués à la décoration et au mobilier qui portent généralement le nom de laques; les laques de la Chine désignent les vernis importés de ce pays. L. RÉAU, *Dictionnaire illustré d'art et d'archéologie*, Paris, 1930, p. 476.

<sup>11</sup> La Maison Jaune ou Auberge de la Croix-d'Or s'élevait sur l'emplacement actuel de l'hôtel des Postes. Cf. *Vue du bourg de Monthey vers 1750*, reconstituée par Jean MARCLAY, dans *Ann. val.*, 1952, pp. 168-169.

<sup>12</sup> Barthélemy Thieux, notaire, syndic de Monthey, 1734-1735, curial bourgeoisial, 1734. *Armorial*, art. *Thieux*, p. 258.

